



# La régulation des innovations financières

Jeudi 29 mars 2018 | 8h30-10h00

Salle A709 (7<sup>ème</sup> étage, aile A)

<http://chairgovreg.fondation-dauphine.fr>

Comment le secteur bancaire et financier sera-t-il affecté par le développement des entreprises fintech, ces entreprises qui mettent à profit les développements de la technologie pour proposer des innovations financières ? Plusieurs scénarios sont envisageables du plus pessimiste dans lequel rien ne change finalement, au plus extrémiste (mais pas nécessairement le plus optimiste) dans lequel les intermédiaires tels que nous les connaissons aujourd'hui, notamment les banques, disparaissent. La régulation mise en place va jouer un rôle majeur dans leur capacité à modifier radicalement l'intermédiation financière. Nous discuterons des ambitions des nouveaux acteurs et des champs qu'ils peuvent potentiellement conquérir, des craintes et des opportunités que voient les acteurs en place et des curseurs à la disposition du régulateur pour encourager l'innovation et la concurrence tout en assurant stabilité et protection des acteurs.

## Intervenants

### **Domitille Dessertine**

*Division Fintech, Innovation et Compétitivité | AMF*

### **Nicolas Duhamel**

*Conseiller du Président du Directoire en charge des Affaires Publiques & Membre du Comité Exécutif | Groupe BPCE*

### **Romain Payet**

*Directeur administratif et financier | Kisskiss Bankbank*

*Le débat sera modéré par **Anne Epaulard** | Professeure d'Economie, Université Paris-Dauphine ; Membre du collège de surveillance & Vice-présidente du conseil scientifique, ACPR*